



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2019-337

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires
ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives
à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la lettre du 21 novembre 2005
nommant Madame Leila BENJANNETTE, responsable des ressources humaines au sein
de la délégation régionale de Paris 11 ;

Vu la décision n°2019-170 du 2 janvier 2019
accordant délégation de signature à Madame Leila BENJANNETTE, responsable des ressources
humaines au sein de la délégation régionale de Paris 11 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Leila BENJANNETTE étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions de Responsable des ressources humaines au sein de la délégation régionale Paris 11.

Article 2 : La décision n°2019-170 est abrogée.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 26 juillet 2019.

Le Président-directeur général

Dr Gilles BLOCH